
Une transition social-écologique 4 étoiles !

Temps de lecture

5 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

La Métropole Rouen Normandie vient de recevoir le label Climat-Air-Énergie 4 étoiles attribué par la Commission Nationale du label « territoire engagé transition écologique ».

Après le lancement de sa COP Rouen 2030 pour poursuivre et amplifier la dynamique de mobilisation territoriale, la Métropole vient de recevoir le label Climat-Air-Energie 4 étoiles attribué par la Commission Nationale du label "territoire engagé transition écologique", ce qui la classe dans le TOP 10 des métropoles de France les plus engagées pour l'écologie. Cette récompense vient souligner les politiques ambitieuses mises en place par la Métropole dans le cadre de sa transition social-écologique.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie,

Charlotte Goujon, Vice-Présidente en charge de la transition écologique, de la santé, de la sécurité sanitaire et industrielle, et Guillaume Coutey, Maire de Malaunay, Ambassadeur de la COP21 Rouen Normandie : « Ces 4 étoiles nous classent dans le TOP 10 des métropoles de France les plus engagées sur l'écologie. La progression forte entre 2018 et 2024, sur l'ensemble des six domaines analysés, est la preuve concrète que nos politiques paient, que les résultats sont là. On se bat, on ne lâche rien ! »

La Commission Nationale du Label Territoire engagé transition écologique Climat-Air-Énergie (ex Label Cit'Ergie) évalue les initiatives des collectivités locales en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'amélioration de la qualité de l'air et de transition énergétique, avec une labellisation allant de 1 à 5 étoiles. Ce label est attribué sur la base de critères rigoureux et d'une évaluation approfondie des actions menées et de leurs impacts.

Le label s'appuie sur un référentiel composé de 61 critères d'évaluation, répartis dans six domaines :

Planification territoriale

Patrimoine de la collectivité

Approvisionnement énergie, eau, assainissement

Mobilité

Organisation interne

Coopération, communication.

Chacune de ces mesures est notée sur une échelle de 2 à 16 points, le maximum de points du Label CAE étant de 500 points.

Les niveaux de labellisation (qui correspondent à des pourcentages de réalisation, le score correspond au rapport entre les actions réalisées et le potentiel d'actions maximum de la collectivité) :

1 étoile : en processus

2 étoiles : 35% des points

3 étoiles : 50% des points

4 étoiles : 65% des points

5 étoiles : 75% des points.

Cette récompense permet à la Métropole Rouen Normandie de se classer dans le TOP 10 des métropoles de France les plus engagées dans la transition écologique. Elle obtient 4 étoiles au même titre que Toulouse ou Lyon. La projection d'un Label 5 étoiles sera l'objectif de la Métropole dans les années à venir. Elle rejoindrait ainsi Strasbourg, Nantes, Lille, Bordeaux ou encore Rennes. Le label 4 étoiles est octroyé pour quatre ans, au terme desquels une procédure de renouvellement doit être soumise à l'ADEME.

Parmi les progrès les plus remarquables, la Commission Nationale souligne *"la mobilité active sous toutes ses formes, dont un réseau de transport en commun complet, performant et qui se décarbone, les réseaux de chaleur qui desservent une bonne partie du territoire et qui sont en pleine extension"*.

Malaunay, Rouen et Petit-Quevilly étaient déjà engagées historiquement dans la démarche.

La Métropole Rouen Normandie relève un défi de taille, qui rend son profil unique : elle a su mobiliser les autres communes de son territoire, via la COP 21 locale notamment, et compte donc à ce jour 13 communes Cit'Ergie engagées à ses côtés (Malaunay (4 étoiles), Rouen (3 étoiles), Petit-Quevilly (3 étoiles), Canteleu (2 étoiles), Elbeuf (2 étoiles), Saint-Aubin-lès-Elbeuf (2 étoiles), Saint-Pierre-lès-

Elbeuf (2 étoiles), Grand-Quevilly (2 étoiles), Le Trait (2 étoiles), Bois-Guillaume (2 étoiles), Sotteville-lès-Rouen (2 étoiles), Mont-Saint-Aignan (2 étoiles) et Oissel (1 étoile). Elle a également su mobiliser les habitants (Convention citoyenne pour le Climat) et les acteurs économiques pour atteindre ensemble les objectifs qu'elle s'était fixée.

La Commission souligne la mise en place *"d'outils de planification et programmatiques qui permettent de disposer d'un cadre de développement en lien avec les enjeux de transition et les engagements que vous avez pris en termes de neutralité carbone d'ici 2040, de préservation des fonciers naturels et agricoles, de la biodiversité... et des prises de position fortes comme la déclaration d'un état d'urgence climatique (2021) et le refus de financer une liaison autoroutière coûteuse pour l'environnement témoignent de ces engagements"*.

Concernant les politiques publiques menées, la Commission souligne **"la préservation de la biodiversité constitue ainsi un axe fort de vos politiques publiques avec la création de trames vertes, bleues, noires et brunes, la renaturation d'espaces urbains, la reconstruction de la ville sur la ville en vue d'éviter le grignotage des franges naturelles et agricoles, la création de ceintures maraîchères pour répondre aux besoins en alimentation... tout ceci justifie pleinement la reconnaissance de "Capitale française de la biodiversité" en 2023 et territoire engagé pour la nature 2023-2025"**.

La mobilité durable est également un axe prioritaire pour la Métropole. En témoigne sa progression de 20,5% (sur l'objectif à atteindre) sur les 6 dernière années. *"Votre réseau de transports en commun est étoffé et performant, en complément de quoi la Métropole dispose d'un réseau de pistes cyclables dense (200 km) avec un service de vélos en libre-accès, de services de covoiturage et en projet, un plan de marchabilité."*

En matière de production de chaleur renouvelable, la Commission se dit *"impressionnée par les dix réseaux de chaleur qui délivrent 364 GWh de chaleur, dont 72 % sont produits à partir de ressources renouvelables et fatales"*. Le projet de la Métropole d'implanter dix réseaux supplémentaires d'ici 2035 *"témoigne clairement de l'ambition de décarboner, de recourir à des énergies locales tout en gagnant en autonomie énergétique"*.

La Commission formule dans son courrier des recommandations concernant les actions à mettre à place pour améliorer encore les politiques publiques et atteindre les 5 étoiles :

- Convaincre Mont-Saint-Aignan, située dans le cœur métropolitain, de basculer dans le territoire ZFE.
- Faciliter le développement de réseaux de chaleur dans les petites communes à densité énergétique suffisante. Cet axe d'amélioration est bien intégré dans la stratégie de la Métropole.
- Accélérer le rythme de mise en place du Schéma directeur immobilier et énergie pour rénover plus largement le patrimoine en maintenant les objectifs Passivhaus des constructions et rénovations déjà réalisées.

